

L'an deux mil vingt-six, le 03 juillet, à 09 heures, se sont réunis, au siège du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube à Sainte-Savine, les membres du Conseil d'Administration (titulaires ou suppléants) proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de scrutin, à la date du 25 juin 2026, sous la Présidence de Monsieur Alain BALLAND.

Nombre de Membres en exercice	25	Présent(s) : Messieurs Jacky RAGUIN, Philippe DALLEMAGNE, Jean-Marie CAMUT, Madame Raphaële LANTHIEZ, Messieurs Michel LAMY, Jean-Philippe RESIDORI, Mesdames Agnès CORNUMAND, Marie-Thérèse LEROY, Messieurs Arnaud MAGLOIRE, Jean-Michel VIART, Alain BALLAND, Dominique BARONI, Madame Séverine DELSERT-BROQUET, Monsieur Florent HURPEAU, Madame Marie-Hélène TRESSOU, Messieurs Patrice CROPAT, Pascal PLUOT, Alain STEINMANN, Mesdames Delphine COURTIN, Rachida BOUDADI.
Nombre de Membres présents	21	
Nombre de pouvoirs	0	
Nombre de suffrages exprimés	21	Représenté(s) par leur(s) suppléant(s) : Monsieur Christian BLASSON était représenté par Madame Anne-Sophie GAUTHIER.
Votes Pour	20	Absent(s) excusé(s) : Mesdames Laurence CAILLET, Marie HUBERDEAU, Jamila AZZAB, Estelle BOMBERGER-RIVOT.
Votes Contre	0	Assistaient : Madame Claudine KOLUDZKI, Directrice du Centre de Gestion, Monsieur Jean-Yves AEGERTER, Directeur-Adjoint du Centre de Gestion, Monsieur Julien BROUSSE, Membre du Comité de Direction, Madame Karen GUINOT, Responsable du Pôle Recrutement – Emploi - Formation, Monsieur Aurélien BELIN, Responsable du Pôle Expertise Statutaire.
Abstention	1	

Madame Carole LEROY, Agent Comptable du Centre de Gestion, étaient absente excusée.

D2026_07_17 ELECTION DU PRESIDENT

Le Président de séance, doyen de l'assemblée, rappelle que la procédure d'élection des Présidents de Centre de Gestion, prévue à l'article L452-22 du Code Général de la Fonction Publique, est inscrite dans l'article 21 du décret N° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion.

Article 21 (extrait)

« Le conseil d'administration élit le président du centre de gestion et de deux à quatre vice-présidents parmi les membres titulaires représentant les collectivités et l'ensemble des établissements publics affiliés au centre.

Le président du centre est le président du conseil d'administration.

Le président et les vice-présidents sont élus à bulletins secrets à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour ; en cas d'égalité des voix au deuxième tour, il est procédé à un troisième tour ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé » .../....

Le Président de séance procède à l'appel de candidature :

Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Conseiller Municipal de la Mairie de Soulaines Dhuys, présente la candidature de Monsieur Jacky RAGUIN au poste de Président du CDG10.

Le Président de séance demande si d'autres administrateurs souhaitent se porter candidat. Aucune candidature n'est présentée.

Il est procédé à l'élection à bulletins secrets. Chaque membre du Conseil d'Administration a remis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.

Le déroulement du vote a donné les résultats ci-après :

■ Nombre de votants -----	21
■ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne -----	21
■ A déduire les bulletins énumérés (blancs, nuls...) aux articles L65 et L66 du Code Electoral -----	1
■ Reste pour le nombre de suffrages exprimés -----	20

A obtenu

Monsieur Jacky RAGUIN

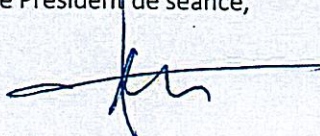
Nombre de voix : **20** (vingt) voix.

Monsieur Jacky RAGUIN, Maire de Creney-près-Troyes, est proclamé élu et installé dans les fonctions de Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube et du Conseil d'Administration. Il reprend la présidence de la séance du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme,
A Sainte-Savine, le 03 juillet 2026

Le Président de séance,

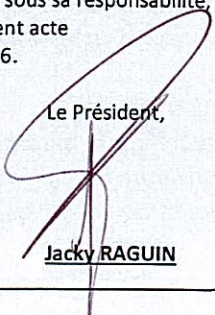



Alain BALLAND

Le Président du CDG 10 certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
à compter du 06 / 07 / 2026.



Le Président,


Jacky RAGUIN

Accusé de réception en préfecture
010-281000026-20260703-2026_07_17-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026